

# CLIMAT, BIODIVERSITÉ, AGRICULTURE : TRIO



Climat, biodiversité et agriculture sont étroitement liés. Au point qu'une modification mineure - un léger changement de température, ou encore la disparition d'une espèce animale ou végétale - peut affecter tout un écosystème et entraîner des répercussions jusqu'à l'autre bout du monde. La dure réalité c'est que ceux qui sont les moins responsables du changement climatique sont aussi les plus vulnérables devant les modifications de leurs milieux naturels.

## Un capital durable pour le développement de l'humanité

Selon les Nations Unies, de 1990 à 2005, le monde a vu disparaître 3% de ses forêts. La déforestation, principalement due à la transformation des forêts en terres agricoles dans les pays en développement, continue à un taux alarmant - environ 13 millions d'hectares

par an. En plus de la perte de biodiversité, la déforestation cause entre 18 et 25% d'émissions de gaz à effet de serre tous les ans, et devient ainsi un facteur principal dans le changement de climat.

Depuis 1992 déjà, année du *Sommet de Rio*, les liens entre le climat et la biodiversité, et

leur impact sur le développement humain, sont bien connus (voir encadré, p.5). C'est en constatant que le taux de disparition des espèces dues à l'activité humaine est 1.000 fois plus élevé que le taux naturel que les Nations Unies ont mis la biodiversité à l'avant-plan pour 2010.

## KLIMOS : Plateforme de recherche sur le climat et le développement

KLIMOS est le nom de la plateforme *Klimaat en Ontwikkelingssamenwerking (Climat et Développement)* créée en 2008, à l'initiative du professeur Bart Muys de la K.U. Leuven. Le programme de recherche financé par la coopération belge via le VLIR-UOS (*Conseil interuniversitaire flamand - Coopération universitaire au développement*), étudie comment concilier politique climatique et coopération au développement.

Le monde de la coopération au développement a longtemps été méfiant vis-à-vis de l'intégration dans son domaine d'une politique climatique. La crainte était que les objectifs originels du développement

ne soient déformés en faveur d'une atténuation pure et simple des changements climatiques. Une affirmation souvent entendue était que le réchauffement climatique est d'abord un problème du Nord. Au Sud, il fallait s'attaquer à des problèmes autrement plus urgents, tels que les Objectifs du Millénaire. Mais aujourd'hui, on prend conscience que le changement climatique compromet les Objectifs du Millénaire dans de nombreux domaines.

KLIMOS entend développer une solide base de connaissances sur l'impact du changement climatique pour le Sud. Il s'agit d'un consortium comprenant une dizaine de groupes de recherche de la KU

Leuven, de la VUB, de l'Université de Gand, et de la Katholieke Hogeschool St-Lieven. Les résultats de la recherche seront mis à la disposition de la Coopération belge au développement, d'autres gouvernements, des ONG et du secteur privé, au Nord comme au Sud.

**Bruno Verbist<sup>1</sup>, Bart Muys<sup>2</sup>, Tom Waas et Jean Hugé<sup>3</sup>**

<sup>1</sup> chef de projet KLIMOS

<sup>2</sup> coordinateur de projet KLIMOS - KULeuven

<sup>3</sup> collaborateurs au projet KLIMOS - VUB

online

[www.kuleuven.be/klimos](http://www.kuleuven.be/klimos)

# ESSENTIEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est le développement humain qui porte le plus de préjudices à la biodiversité et au climat. Si nous souhaitons accomplir d'ici 2015 l'Objectif du Millénaire n° 1 – *Réduire de moitié la faim et la pauvreté* – alors, nous devons tenir compte de l'environnement comme le facteur déterminant et incontournable du "développement durable", celui qui doit garantir aux générations futures de pouvoir pleinement subvenir à leurs besoins.

## La dette climatique des pays industriels

Le président vénézuélien Hugo Chavez le rappelait, dans un discours à l'ouverture du Sommet de Copenhague : "Les 500 millions de personnes les plus riches, qui représentent 7% de la population mondiale, sont responsables de 50% des émissions mondiales, alors que les 50% des plus pauvres ne sont responsables que de 7% des émissions." En rappelant ces chiffres, il indiquait l'importance de la dette climatique des pays industrialisés envers les pays en développement.

Au danger que des milliers d'espèces végétales et animales puissent disparaître à brève échéance, il faut encore ajouter la multiplication des "événements météorologiques extrêmes" comme les sécheresses de longue durée et les ouragans de haute intensité. Et l'on craint que tels cataclysmes toucheront le plus durement les pays du Sud.

Le niveau des mers a augmenté de 10 à 20 cm. au cours du 20ème siècle et une hausse supplémentaire de 9 à 88 cm est prévue d'ici l'an 2100 suite à la fonte des glaciers. La mer pourrait envahir des zones côtières fortement peuplées de pays tels que le Bangladesh. Des îles comme les Maldives pourraient même complètement disparaître.



© Adèle Bouvet

En outre, la salinisation ou la pollution des réserves d'eau douce pourraient contraindre des millions de personnes à des migrations massives et à l'exode. D'autre part, la production agricole pourrait chuter dans nombre de régions tropicales et subtropicales, et les zones désertiques s'assécher davantage et s'étendre.

## Une agriculture locale et diversifiée...

80 % de la population mondiale est paysanne. Selon un rapport de l'IAASTD<sup>1</sup>, le monde sera bientôt confronté à une augmentation de 75% de la demande de nourriture, due à la croissance démographique mais aussi à l'augmentation de demande en

## Le Sommet de la Terre

En 1992, les Nations Unies ont organisé une *Conférence internationale sur l'Environnement et le Développement*, mieux connue sous le nom de "Sommet de la Terre". Aux côtés de quelques accords non contraignants (l'*Agenda 21*, la *Déclaration de Rio*, la *Déclaration sur les forêts*), les pays participants ont signé deux Conventions contraignantes.

La *Convention sur la diversité biologique* (CDB) vise la conservation, la protection et l'utilisation durable de la diversité biologique et le partage équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques. L'une des décisions majeures consacre la volonté d'enrayer la perte de la biodiversité d'ici 2010. Le *Mécanisme du Centre d'échange* (CHM) a été mis en place afin que tous les pays puissent avoir accès aux connaissances et technologies dont ils ont besoin dans le cadre de leurs activités en matière de biodiversité. En Belgique, le point de contact national pour la CDB est l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. Avec l'appui de la DGCD, et dans le cadre du *Mécanisme du Centre d'échange*, il organise des activités de renforcement des capacités avec les pays partenaires de la Belgique.

l'an 2000. Il n'était cependant pas question d'imposer des objectifs chiffrés ni un calendrier. Un principe essentiel est le "principe de précaution" : toutes les activités qui risquent de provoquer des dommages graves ou irréversibles peuvent être restreintes, voire interdites, même en l'absence de certitude scientifique absolue. Le *Protocole de Kyoto* de 1997, que les États-Unis ont refusé de ratifier, engage les pays industrialisés à réduire leurs émissions de 5% au moins d'ici 2008-2012, par rapport au niveau de 1990. En 2007, à Bali, le calendrier (politiques d'atténuation, adaptation, moyens de financement, technologies, et une "vision commune" de l'action) et une feuille de route ont été fixés dans la perspective d'un nouvel accord à Copenhague.

À Rio, il a également été convenu d'élaborer une *Convention sur la lutte contre la Désertification*, qui a été signée en 1994. La lutte contre la désertification est liée aux thématiques du changement climatique, de la biodiversité, de l'eau en tant que ressource naturelle, de la sécurité alimentaire et aux facteurs socio-économiques.

**A. Van der Avort** - DGCD

online



Convention on biological diversity:

[www.cbd.int](http://www.cbd.int)

United Nations Framework Convention on Climate Change: [www.unfccc.int](http://www.unfccc.int)

Convention to Combat Desertification :

[www.unccd.int](http://www.unccd.int)

La *Convention-cadre des Nations unies sur les Changements climatiques* vise à limiter les changements climatiques. Cette Convention, signée en 1992, engage les pays industrialisés à tout mettre en œuvre afin de ramener le niveau de leurs émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990, et ce au plus tard en



viande. Il faut 10 fois plus d'eau et de céréales pour produire un kilo de viande qu'un kilo de légumes, tandis que les superficies cultivables et fertiles diminuent. Selon l'IAASTD, la bonne gestion d'une agriculture familiale et diversifiée sera un facteur déterminant.

Une grande partie des forêts sont situées dans les pays en développement et sont menacées par l'exploitation agricole. Mais

il est délicat d'interdire aux populations de défricher la forêt pour leur propre survie.

### ... et les femmes à la barre

Celles qui représentent plus de la moitié de la population mondiale ont plus que le droit de s'exprimer dans ce débat : ou bien le combat est mené ensemble avec les femmes, ou bien il n'y en aura tout simplement pas<sup>2</sup>. Dans les pays en développement, les femmes partici-

pent à 60, voire 80 % de la production agricole. Un récent rapport du FNUAP le souligne<sup>3</sup> : la pression démographique est d'une importance capitale pour l'avenir du climat. A l'horizon 2050 nous pourrions être 8, ou 10 milliards d'habitants, consommant et polluant les ressources de la planète. Cette différence de croissance sera fonction de la souveraineté des femmes quant à leur contraception.

Le débat reste donc largement ouvert, à l'intersection des trois piliers du développement durable : l'économie, le social et l'environnement. Claude Croizer, conseiller environnement à la CTB (voir encadré), résumait ainsi la question : "Le défi est donc d'imaginer un mode de développement qui valorise la biodiversité comme un patrimoine écologique, mais aussi économique et culturel."

Elise Pirsoul

online



OMD :

[www.un.org/fr/millenniumgoals/](http://www.un.org/fr/millenniumgoals/)  
Forum des Nations Unies sur les forêts :

[www.un.org/esa/forests](http://www.un.org/esa/forests)  
Femmes et développement :

[www.dgci.be/fr/cfd/](http://www.dgci.be/fr/cfd/)  
Séminaire CTB "L'agriculture comme moteur de la croissance en faveur des pauvres" :

[www.btccctb.org](http://www.btccctb.org)

## Comment la CTB prend-elle en compte les diverses problématiques qui ont une incidence négative sur la biodiversité ?

Pour la coopération belge au développement, la question centrale est d'abord la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations, essentiellement rurales, mais aussi, dans des contextes urbains. En ce qui concerne l'Agence belge de coopération au développement (CTB), la question de la biodiversité est à prendre à plus large échelle, dans l'ensemble des dimensions environnementales. L'environnement est un thème "transversal", qui comprend, aussi, les questions de biodiversité. Nous avons d'ailleurs peu de projets ayant pour objectif principal les questions de biodiversité, mais depuis quelques années le nombre d'interventions en rapport avec la gestion durable des ressources naturelles tendent à augmenter.

De ce point de vue, la question pour la CTB est d'analyser au mieux les paramètres et impacts environnementaux - dont l'impact éventuel sur la biodiversité -, et d'intégrer ces paramètres de façon efficiente au moment de définir une intervention de développement. Que ce soit dans le secteur du développement rural et de l'agriculture, mais aussi dans d'autres secteurs de la coopération comme les infrastructures, ou même la santé ou l'éducation. En ce qui concerne nos partenaires, il y a certainement une évolution de la sensibilité pour les questions environnementales. Parce que la question climatique est venue au devant de la scène et a éveillé les consciences d'une certaine manière, et aussi parce que les gouvernements constatent la multiplication des dommages environnementaux, aussi bien en milieu

rural qu'en milieu urbain. On observe une réelle prise de conscience, les gouvernements veulent mettre en place des politiques environnementales, et accordent un intérêt de plus en plus grand à ces questions. Un signe, c'est le fait qu'en 2009, parmi les derniers Programmes Indicatifs de Coopération (PIC) qui ont été définis avec cinq de nos pays partenaires, deux d'entre eux, le Pérou et la Tanzanie, ont décidé de choisir l'environnement et la gestion des ressources naturelles comme secteur prioritaire de coopération. Ce qui n'aurait peut-être pas été le cas il y a quelques années encore...

Propos de **Claude Croizer**  
(Conseiller environnement CTB)  
recueillis par **Jean-Michel Corhay**

<sup>1</sup> International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development, *Agriculture at a Crossroads*, 2009

<sup>2</sup> C'était le propos de la conférence de la Commission femmes et développement qui s'est tenue en décembre 2009 "L'accès et le contrôle des ressources par les femmes: Un défi pour la sécurité alimentaire"

<sup>3</sup>Etat de la population mondiale 2009. Face à un monde qui change : les femmes, la population et le climat, novembre 2009